

ISSN 2818-9892



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Commission des transports et de l'environnement

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Jennifer Maccarone	1
Élection du vice-président, M. François Jacques	1

Intervenants

Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée
Mme Jennifer Maccarone, présidente de la commission

M. André Albert Morin
M. Yves Montigny

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Quinze heures quarante-six minutes)

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Bonjour, tout le monde. Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la commission des transports et de l'environnement ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'entente de la 43^e législature et au règlement, il a été convenu que la présidence de cette commission revenait à un député de l'opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, la présidence et la vice-présidence de chaque commission sont élues à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Jennifer Maccarone

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la présidence de la commission provenant de l'opposition officielle. Je vous écoute.

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Alors, conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose que la députée de Westmount-Saint-Louis soit élue présidente de la Commission des transports et de l'environnement. Merci.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Bien. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Adopté. Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Est-ce que, de la part du... Nous n'avons pas... Parfait. Et donc je déclare la députée de Westmount-St-Louis élue présidente de la Commission des transports et de l'environnement.

Et je vais maintenant vous demander, présidente nouvellement élue, de procéder à l'élection de la vice-présidence. Et, pour ce faire, je vous cède ma place. Voilà.

Élection du vice-président, M. François Jacques

La Présidente (Mme Maccarone) : Je vais maintenant recevoir les propositions pour la vice-présidence provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement.

M. Montigny : Alors, bonjour, Mme la Présidente. Alors, c'est avec grand plaisir et conformément à notre règlement que je propose la motion suivante : Que le député de Mégantic soit élu vice-président de la commission.

La Présidente (Mme Maccarone) : Merci beaucoup. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Maccarone) : Merci. Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Maccarone) : Alors, je déclare donc le député de Mégantic élu vice-président de la Commission des transports et de l'environnement. Félicitations!

La commission ayant accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 15 h 49)